

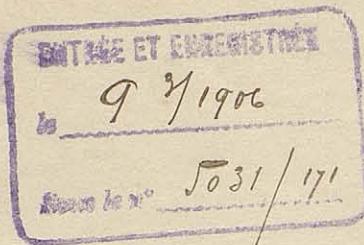
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
BEAUX - ARTS

N° 31733

Bruxelles, le

8 mars 1906.



Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Comme suite à votre lettre du 1 mars 1906, n° 5031/171, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour les raisons exposées dans ma dépêche du 12 février, émargée comme ci contre, je ne saurais autoriser l'acquisition du tableau attribué à Dirck Van Delen, qui vous a été présenté en vente.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

13/III 06.

A. R. Parkesay

Ep

Re your Plan &
U. S. in Canada. you
l' Association Missis-
sippi, some Reserv-

expressed by all
now your ideas are ready
for your letter on
the proposition

Venture
d'which, for a
still Mr. Brown & Dick
Van Allen - ~~and~~
Mr. ~~and~~ ^{in a few} Venturice —

Mr. V. Brown, ex
Consul, in his
view of the
question in Africa

der B.H. in Noen 5
Kauwe : Vte wippen
Canta l' Elmer des
Zeeplins

opreg K. 2 -

61108



RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de **D.** l'ouvrage soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° en
date du Mr van Decken

Bruxelles, le 18 Mars 1906.

J. Visschaer

113 06

A M. Minck de Bl.

Lup i Vla. letter de 12
juni soule haesement
was propriaat van d' acht ar
land en 3500 flor. t.
Van uitteken: Dorick
van Delen was een vry
heer der Vrouwe Jan. Carreles
van Reth College van
I' stui gescreuen en foortear
al oft regemontion per 8
Vox Culin 2 cr. I
deel van gmeindom h
propriaat van Jan
Golf de Vla. letter de
15^e jaare is der moed
van Vla. P. G. G.

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de ~~deux~~ ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° en
date du

Bruxelles, le 15 Janvier ~~1907~~ 1906
J. Pelschans

Repris b. Van der poel
et Xilberg

MINISTÈRE

DE

L'AGRICULTURE.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N°

31234

Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

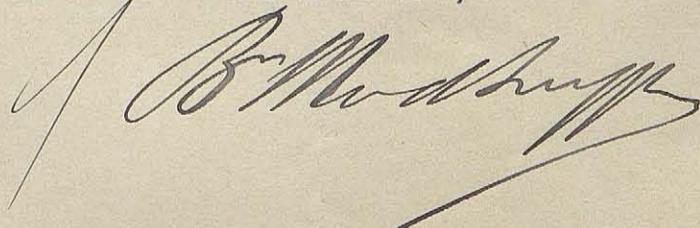
SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous faire connaître comme suite à votre lettre du 15 janvier 1906, n° 5031/171, que l'acquisition du tableau proposé par M. Verschaeren me paraît peu désirable. A supposer que ce tableau soit de Dirck Van Delen, auquel on l'attribue, on peut se demander s'il constituerait pour le musée un accroissement intéressant, notre collection possédant déjà de ce maître hollandais, assurément estimable, mais que l'on ne saurait placer au premier rang, deux tableaux signés, dont l'un a été acquis en 1904 pour 680 frs. et dont l'autre, le plus important, présente une très grande analogie de sujet avec le tableau présenté aujourd'hui, mais lui est supérieur sous tous les rapports.

Dans ces conditions, je vous saurais gré de vouloir bien examiner si la somme de 3500 frs. proposée comme prix ne pourrait avantageusement recevoir un autre emploi.

Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,



A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture,

Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERTZ

N^o 5031/171

ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le

15 / 1906

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître que
M^r Verschaeven, habitant
Bruxelles, 13, rue du
Marché au bois, offre de
céder pour les collections
de l'Etat, un tableau
attribué à Dick van Deler
mais il a consenti à réduire
le prix à 3000 à 3500 francs.

Cette acquisition, ayant
paru très désirable dans
les conditions, nous vous
prions, M^r le M... de vouloir
bien nous donner l'autorisation
nécessaire à ces fins et
d'agréer, etc.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

Le Président

Exercice	
Chapitre	
Crédit	
Allocation	
Disponible	

Bruxelles 15-1-06

Monsieur le Président,

En réponse à votre ho-
mme du 9 Janvier
n° 5031, j'ai l'honneur
de vous faire savoir
que j'accepte le prix
que vous m'offrez pour
mon tableau Van deelen
Sait 3500 - trois mille
cinq cents francs.

Recevez, Monsieur Le
Président l'expression
de mes sentiments distin-
gués. J. Verlachaeen
13, rue du Marché au Roi.

Musées Royaux
de
(Peinture et de Sculpture)
de
Belgique.

N° 5031/171

Objet:

Annexe

Expédié le

9 // 1916

A m' Verschueren

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, du tableau attribué à Van Dyck, et qui fait l'objet de notre att. du 18 Juillet 1916. Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de ... l'acquisition, la somme de trois mille cinq Cent francs.

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M^e Myller,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

Bruxelles 18-12-05



Sur les instances de
Monsieur le ministre
Beernaert je vous en-
voie le tableau de
147 van Delen à examiner
de nouveau. J'y fais
également un Gerbung
356 et un Egbert van der
Poel -

Le van Delen a été
évalué de six à sept

mille francs, les deux autres à cinq cents francs chacun.

Dans l'espoir qu'ils seront favorablement reçus, je vous prie d'agréer Monsieur le Président mes civilités bien expressées.

J. Verschlaer

13, rue du Marché au Bois.